

MÉMENTO DU DÉLÉGUÉ-ARBITRE RÉGIONAL



Course d'Orient
Fédération Française



1 - Généralités

La Fédération édicte :

- les règles techniques propres à sa discipline
- les règlements relatifs à l'organisation de toute manifestation ouverte aux licenciés

L'organisation d'une compétition fédérale confiée à un organe déconcentré (Ligue ou Comité Départemental), n'en demeure pas moins sous le contrôle technique et réglementaire de la fédération.

L'organe déconcentré a compétence pour nommer les **Délégué-Arbitre et Contrôleur** qui doivent être deux personnes distinctes. Leurs missions sont d'assurer le suivi et le bon déroulement d'une compétition. Ils ne peuvent pas participer aux compétitions sur lesquelles ils exercent leurs missions.

L'objectif de ce document est donc de définir les tâches du **Délégué-Arbitre**.

2 - Les missions du Délégué-Arbitre

- **En tant que Délégué** : assure, auprès de l'organisateur, des missions :

- o D'aide, de conseils, d'accompagnement, de recommandations et de contrôle sur toute la partie administrative, logistique, communication et développement durable, et la partie règlementaire liée à l'épreuve.

- **En tant qu'Arbitre** assure, auprès des organisateurs des missions :

- o De respect et d'application des règlements régionaux et fédéraux
- o De contrôle, de conciliation et de sanction
- o Éventuellement d'accompagnement à la formation d'arbitres stagiaires

Ils sont désignés par les instances régionales. La prise en charge de leurs frais est assurée par cette instance.

TÂCHES ET ÉCHEANCIER DU DÉLÉGUÉ-ARBITRE

TÂCHES : J-3 mois	Fait	En cours
Prendre reconnaissance du ou des sites de courses éventuels ; se faire confirmer la classification ou non du site (parc, réserve, Natura 2000...).		
Vérification des autorisations et déclarations (collectivités territoriales, propriétaire, services de secours...).		
Vérifier les possibilités d'accès, de parking (éventuellement de stationnement des camping-car), d'Aréna sur le ou les sites de course(s) choisis.		
Vérifier que la carte est déclarée à la FFCO => conformité de la charte graphique, présence du cartouche, mention des cartographes et des révisions.		
Vérifier la mise en ligne par l'organisateur sur l'agenda FFCO.		

TÂCHES : 1 mois avant la course	Fait	En cours
S'assurer de l'existence d'un organigramme par atelier (l'essentiel est, pour l'organisateur, de désigner les personnes ressources responsables des différents ateliers).		
Présence d'un échancier : fourniture des documents administratifs (renvoi vers RTS), échancier de traçage, des inscriptions pour les courses à étapes...		
Valider l'annonce de course et s'assurer de son envoi. NB : L'annonce de course doit indiquer le N° d'enregistrement de la carte et éventuellement le N° de l'ancienne carte.		
Conformité du site d'inscription (le regroupement des catégories, la mise en place des circuits loisirs).		
S'assurer du choix de l'imprimeur et que les cartes seront bien imprimées sur un support résistant à l'eau et indéchirable.		



TÂCHES : 1 semaine avant la course	Fait	En cours
Prendre connaissance des consignes de course et les valider.		

TÂCHES : dès la fin des inscriptions	Fait	En cours
Valider la liste des inscrits (catégorie de licence, non-licenciés -attestation médicale et titre de participation-, le nom du pays en clair pour les étrangers etc.) à la date de fin des inscriptions.		
Se faire transmettre le fichier des heures de départs pour validation (ordre de départ suivant format de course, sélection, premier poste commun...).		
Se faire transmettre la composition des équipes dans le cadre des relais pour validation.		
Pour assurer une parfaite équité entre les équipes attribuer les combinaisons en liaison avec l'organisateur.		

TÂCHES : jour J	Fait	En cours
Vérifier le fléchage routier en vous rendant à la course (prévoir des flèches supplémentaires).		
Vérifier la pose du fléchage routier et la signalétique sur le site de course.		
Vérifier l'ouverture de l'accueil (au minimum 1h00 avant le premier départ).		
Vérifier la mise en place des ateliers départ, arrivée, informatique.		
Se faire remettre une liste des informations techniques et de définitions de postes destinées aux concurrents.		
Se rendre au départ en vérifiant que le balisage accueil, départ est clair et ne présente aucune ambiguïté (prévoir quelques tresses supplémentaires dans votre poche).		
Vérifier la synchronisation des boîtiers présents dans le box de départ et à l'arrivée, des horloges.		
Contrôler l'affichage du listing des départs si horaires fixés à l'avance.		
S'assurer de l'affichage de l'heure de fermeture des circuits avant le premier départ.		
Vérifier l'indication de la distance entre la prise de carte et le triangle de Départ.		
Vérifier que les cartes sont dans les boîtes correspondantes. Vérifier ou faire vérifier que chaque boîte contient les cartes d'un même parcours.		
Idem pour les définitions de postes (s'assurer de la concordance des définitions papier et carte).		
Les boîtes des cartes doivent porter obligatoirement les catégories ou les noms des circuits correspondant aux cartes.		
Seul l'arbitre en relation avec le contrôleur des circuits est habilité à donner l'autorisation du départ.		
S'assurer du bon déroulement des premiers départs.		
Seul l'arbitre peut autoriser une personne à franchir les zones interdites et à pénétrer dans la zone de course, sous réserve qu'elle soit accompagnée par l'organisateur.		
Rester à proximité de l'arrivée afin de traiter d'éventuels problèmes et observer le bon fonctionnement de la GEC.		
Préciser clairement que seul l'arbitre peut donner l'autorisation de modifier un profil de course et de coureur dans la GEC.		
Désigner un juge de ligne pour les arrivées dans le cadre de courses par équipes, de Mass start ou de départ en chasse.		
Demander périodiquement un état des modifications effectuées.		
Veiller à ce qu'aucun coureur ne lise son pointeur deux fois sans votre aval et sans indiquer la cause afin d'éviter toute tricherie ou erreur.		
Dès la fin des départs, s'assurer que la liste de contrôle des partants soit rapidement transmise au moniteur GEC et autoriser la saisie des « absents » et éventuellement des horaires de départ modifiés.		
S'assurer que les abandons et PM éventuels soient saisis « NC », les disqualifiés « disq » (décision de l'arbitre), les absents « absent ».		
A l'approche de la fin de course, régulièrement, vérifier avec le moniteur GEC, la présence ou non de coureurs encore en forêt.		
A l'heure de fermeture des parcours, s'il reste des compétiteurs en forêt, s'assurer que le moniteur GEC saisisse ces coureurs en « hors délais ».		



NE JAMAIS SUPPRIMER UN COUREUR, mais lui attribuer la mention : abs, ou NC ou hors délai.		
Autoriser pour les championnats la remise des cartes après l'heure du dernier départ.		
En cas de réclamation, procéder à l'analyse et donner une réponse à cette réclamation.		
Valider les résultats (s'assurer de ne pas titrer un coureur étranger - liste des coureurs étrangers licenciés dans un club français à télécharger en amont https://licences.ffcorientation.fr/etrangers/) Se faire remettre le fichier de la course après fermeture des circuits.		
Mettre en ligne les résultats sur le site du Classement National dans les 24 heures, ainsi qu'un exemplaire de la carte de course (vierge, tout poste ou avec un circuit imprimé).		
Etablir l'annexe 1bis ou 1ter « compte-rendu Délégué-Arbitre » et éventuellement l'annexe « évaluation arbitre stagiaire » et transmettre l'ensemble aux destinataires indiqués sur cette annexe.		

Fin de course

Dans le menu « jour de course » « évaluer puce », tout coureur ayant eu des données modifiées manuellement apparaît avec le champ « dernière modification » rempli. Si tel est le cas et que vous n'avez pas autorisé de modification, interroger le moniteur GEC sur les modifications faites. L'ensemble de ces modifications peut être récupéré dans le menu « état » « puces éditées seulement ». S'assurer de même que toutes les modifications demandées ont été réalisées.

Exportation des résultats au format CSV

Aller dans le menu « Jour de la course »

Puis « Résultats », « SPORTident » puis « Circuits »

Aller dans le menu « ASCII »

- sélectionner « Colonnes séparées par des caractères (csv) »
- cocher « Format des heures pour Excel »
- indiquer emplacement du fichier.

Procédure de mise en ligne des résultats et de la carte de course

A faire dans un délai de 24 heures après la compétition.

- Se rendre sur le site fédéral <https://cn.ffcorientation.fr/>
- Se connecter si vous êtes déjà en possession d'un identifiant
à défaut « [Je n'ai pas encore d'identifiant](#) » puis « 1) Tentez d'abord d'initialiser... »
- Une fois connecté, cliquer sur [Mettre en ligne les résultats d'une compétition CN](#) (Arbitre).

Si besoin aller dans l'Aide puis dans « Comment exporter les résultats avec OE2003 et OE 2010 ».

Pour mémoire : Messages d'erreurs boîtiers

Cet aspect est signalé dans la base par 6 messages d'erreur

ErrA : signifie que le coureur a instantanément enlevé son pointeur, le boîtier a juste eu le temps de lire le N°

ErrB : envoi du n° code dans le pointeur

ErrC : lecture du pointeur pour confirmer que le code est inscrit

ErrD : relecture de confirmation

ErrE : non effacement du pointeur

ErrF : circuit comportant un nombre de postes supérieur aux possibilités du pointeur



EXEMPLES DE RÉPONSES SUR DES CAS CONCRETS D'ARBITRAGE

Toutes courses

CAS DE FIGURE	RÉPONSES EN TERMES D'ARBITRAGE
Fléchage routier non conforme et pouvant induire en erreur Fléchage routier mal placé et causant un retard avéré Fléchage routier disparu causant un retard avéré	En tout état de cause il est nécessaire soit : de retarder l'heure de départ de la course soit : et/ou d'attribuer de nouveaux horaires aux coureurs
Erreur dans le contenu de la définition	Priorité de la carte sur la définition donc pas d'annulation
Erreur de numéro code	Annulation du ou des classements
La liste de définitions et codes comporte plus de postes que le circuit sur la carte	Annulation du ou des classements concernés
La liste de définitions et codes comporte moins de définitions que de postes sur la carte	Annulation du ou des classements concernés
Erreur dans la numérotation des postes sur le circuit dessiné sur les cartes	Annulation classement
Carte mal imprimée	Non-respect du cahier des charges à signaler dans votre rapport
Impression de cartes différentes entre les concurrents	Si vraiment l'impression est telle que la carte est rendue difficilement lisible – annulation classement, dans les autres cas RAS
Carte imprimée sur un support non conforme ou non reconnu par la Fédération	Non-respect du cahier des charges
Circuit mal imprimé masquant des éléments importants) Il est obligatoire de ne pas masquer les éléments essentiels à l'orientation (transparence ou découpage)	Non-respect du cahier des charges Il s'agit là d'une exigence de transparence ou de découpage des cercles RAS si les coureurs sont dans les mêmes conditions
Erreur dans l'attribution des circuits aux catégories	Classer sur le circuit sur lequel les coureurs ont couru
Mauvaise carte trouvée dans une caisse de la catégorie du coureur	RAS le coureur doit vérifier sa catégorie sur la carte. (D'où la nécessité de les mettre obligatoirement sur celle-ci)
Mauvaise définition trouvée dans la boîte de ladite catégorie du coureur	Idem
Poste mal placé	Annulation du ou des classements concernés, après constat et analyse
Poste à la bonne place mais secteur du poste litigieux	à signaler dans votre compte-rendu
Non-respect de la distance réglementaire pour deux postes sur des éléments de même nature	Annulation du ou des classements concernés
Poste disparu en début de course	Faire remettre un poste rapidement Juger au cas par cas Pas de classement
Poste disparu en cours de course	Annulation du ou des classements concernés
Deux prébalisages sur le terrain portant le même code	Annulation du ou des classements concernés
Utilisation de prébalisage non réglementaire	Non-respect du cahier des charges (à signaler dans le rapport)
Non licencié à la date de clôture des inscriptions, mais licencié entre cette date et la compétition	Doit être refusé par l'arbitre lors du contrôle de la liste départ en amont de la compétition.
Erreur de prise de carte par le coureur	RAS – aucun recours possible pour le coureur
Le coureur franchit la ligne d'arrivée sans sa carte	Disqualification
Non suivi d'un parcours obligatoire constaté par officiels	Disqualification
Non passage à la balise départ constaté	Disqualification



CAS DE FIGURE	RÉPONSES EN TERMES D'ARBITRAGE
Les retardataires	Le coureur part avec son retard si celui-ci est de sa responsabilité (respecter le décalage exigé par le RC)
Tricherie avérée constatée par un officiel	Disqualification + Rapport
Non-respect des zones interdites (propriétés culture...) constaté par un officiel	Disqualification + Rapport
Le coureur effectue la course à la place d'un autre coureur	Disqualification des 2 coureurs concernés – Conseil discipline
PM dû à une erreur de poinçonnage de poste par le coureur	Le coureur est « Non classé »
PM dû à un poinçonnage trop rapide	Le coureur est « Non classé »
Le concurrent est certain de son passage au poste malgré un « PM » identifié	Faire systématiquement relire son pointeur Si vraiment le coureur insiste pousser l'investigation un peu plus loin. Quelques cas de figure ont montré qu'il faut parfois changer la station « maître » et relancer le logiciel (ce contrôle et toutes les relectures tardives se font toujours en présence de l'arbitre)
Refus de porter tenues ou dossards obligatoires	Disqualification
Coureur repartant dans l'espace course après franchissement et pointage de la ligne d'arrivée (éventuellement pour corriger une erreur ou un oubli)	Disqualification
Coureur qui a oublié de lire son pointeur à l'arrivée	Non Classé (Infraction involontaire des règles de course) Il n'est pas possible de lire son pointeur en dehors de la compétition et après la clôture de la course par l'arbitre.
Coureur dont la course n'est pas récupérable sur place (pointeur perdu, cassé, coureur qui ne passe pas à la GEC)	Non Classé (Infraction involontaire des règles de course)
Abandon non signalé	À signaler dans votre rapport et au club concerné
Non-respect par l'organisateur des règles de course	À signaler dans votre rapport
Boîtiers SPORTident non conformes (anciens boîtiers non mis à jour) Mettre les stations les plus anciennes générations sur « effacer » « contrôler » pour détecter avant le départ les pointeurs incompatibles Avoir en réserve des pointeurs au départ La station de lecture (BSM) doit être plus récente que les deux stations citées ci-dessus.	Cet aspect nécessite un contrôle en amont
Support des boîtiers SPORTident comportant des indications pouvant tromper le coureur (N° autre que celui du boîtier)	Cet aspect nécessite un contrôle en amont Les inscriptions sur la station SPORTident sont les éléments officiels donc RAS et coureur « Non classé » si pas poinçonné
Bases SPORTident mal synchronisées (Arrivée) (vérifier avec son pointeur)	Remise aux normes de tous les temps pour le CN
<u>Conformité des heures de départ</u> - non-respect de l'équité : deux coureurs du même club à la suite - non-respect d'un écart identique (minimum) entre les coureurs d'une même catégorie	Signaler l'erreur dans votre CR et au club concerné Signaler l'erreur dans votre CR et au club concerné
Présence de spectateur ou coureur ou spectateur/coureur en zone interdite	Faire la police dans un premier temps. En cas de non-respect disqualification du coureur
Marche à suivre en fonction des conditions climatiques	Dans tous les cas la décision est laissée à l'appréciation du délégué/arbitre. Annulation de la compétition en cas de mise en danger des compétiteurs et impossibilité de leur porter secours (alerte orange et décision préfectorale)



Complément pour le relais

CAS DE FIGURE	RÉPONSES EN TERMES D'ARBITRAGE
Echange ou non-respect dans la composition des équipes sans signalement à l'organisateur	Disqualification
Echange ou non-respect dans la composition des équipes après signalement à l'organisateur, sans pouvoir le justifier (certificat médical ou attestation)	Disqualification ATTENTION : Accepter la possibilité d'échange d'un équipier sur blessure constatée la veille de course ou en cas de force majeure.
Erreur de prise de carte d'un équipier	Non classement de l'équipe ayant fait l'erreur Prévoir toujours un jeu de carte « de secours » pour rattraper l'erreur en cours de course
Erreur d'attribution de combinaisons	Annulation de la course dans la catégorie ou la division concernée

Complément pour le VTT et le ski

CAS DE FIGURE	RÉPONSES EN TERMES D'ARBITRAGE
Non-respect des règles de circulation (VTT) Constaté par officiel	Disqualification
Non-respect des interdictions de rouler en forêt constaté par officiel	Disqualification
Non-respect des règles concernant le changement de matériels	Disqualification
Le coureur se sépare de son vélo ou de ses skis pour poinçonner	Disqualification
Non port du casque en cours de course	Disqualification
Non utilisation d'un VTT sur les circuits compétitions (autres vélos ou VTC non admis pour raison de sécurité)	Disqualification
Non-respect des priorités (montant descendant) constaté par officiel	Disqualification

Complément pour le raid

CAS DE FIGURE	RÉPONSES EN TERMES D'ARBITRAGE
Non-respect de rester en équipe constaté par un officiel	Disqualification si constatée par l'arbitre ou un contrôleur désigné par l'arbitre
Non-respect de l'équipement obligatoire	Disqualification

